AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-4-77403071

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY LES AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 132 — 25 MARS 1977

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE

Cette mouche peut provoquer de graves dégâts dans les jeunes aspergeraies en voie d'établissement.

Lors de journées chaudes, l'adulte dépose à l'intérieur du turion ses oeufs. Après leur éclosion, les larves creusent des galeries à l'intérieur des jeunes pousses ce qui entrave la circulation de la sève. Il s'ensuit un affaiblissement et parfois même un dépérissement de la griffe.

Les traitements doivent être réalisés à certains stades végétatifs de l'asperge et ne concernent que les jeunes aspergeraies qui ne sont pas encore entrées en production.

Quatre stades végétatifs ont été définis :

Stade A : Turions sortant du sol de 2 à 3 cms environ, écailles plaquées recouvrantes.

Stade B : Turions de 10 à 15 cms environ, bourgeon à écailles gonflées.

Stade C : Turions de 30 à 35 cms environ, écailles gonflées, ramifications non épanouies (stade "en torche").

Stade D : Turions à ramifications épanouies.

Trois traitements sont nécessaires :

Premier traitement : il doit être effectué, au plus tard, lorsque la majorité des turions sont aux stades A et B.

Deuxième traitement : il doit être réalisé au plus tard **à la fin du stade C.**

Troisième traitement : il doit être appliqué une dizaine de jours plus tard lorsque les premières tiges apparues atteignent le stade D. Ce dernier traitement visera essentiellement à assurer la protection des jeunes turions sortis depuis le précédent traitement.

Sur les plantations en 3ème pousse, la période de récolte terminée, il est conseillé d'effectuer les mêmes traitements aux mêmes stades végétatifs précédemment définis.

Il y a lieu d'utiliser l'un des insecticides suivants : DIMETHOATE (50 g MA/hl - nombreuses spécialités) - FORMOTHION (50 g MA/hl - Anthio fort).

La quantité de bouillie à épandre augmente avec la végétation : 300 à 400 l/ha pour le 1er traitement, 450 à 500 l/ha au stade C et 600 à 650 l/ha au stade D.

Il convient d'effectuer ces traitements très soigneusement en ne négligeant pas les jeunes pousses toujours très sensibles aux attaques de la mouche.

Ce ravageur est très actif pendant les journées chaudes et il faut donc s'en méfier lors de ces périodes.

MOUCHE DU CHOU

Les mouches continuent de sortir dans les élevages. Pour lutter contre ce ravageur, il convient de se reporter aux indications données dans le bulletin du 17 Mars.

.../...

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P 83

MILDIOU DE LA TOMATE / CULTURES LEGUMIERES /

Après son apparition sur pommes de terre, le mildiou rencontre actuellement des conditions climatiques favorables à son développement sur tomates. En conséquence, il est conseillé d'assurer la protection des cultures de tomates et de la renouveler en fonction des pluies et des arrosages.

DESINFECTION DES SEMENCES / COLZA /

Le but de la désinfection des semences est de protéger les jeunes plantes contre les fontes de semis et les altises.

Les fongicides utilisables contre les fontes de semis sont les suivants :

Fongicides	Concentration minimum	Dose MA/q	Champignons combattus
Captane	80 %	120-240 g	Alternaria
Silicate de Méthoxy-éthyl mercure	1,5 %	3,75 g	Phoma, Alternaria
Oxyquinoléate de Cuivre	15 %	37,5 g	Alternaria
Thirame	80 %	120-240 g	Phoma, Alternaria

Contre les Altises, il est possible d'employer l'un des insecticides suivants : LINDANE (à forte concentration : 75 à 90 % de MA) : 50 g/kg de semences, METHIOCARBE : 25 g/kg de semences.

Différents procédés permettent une meilleure adhésivité notamment l'adjonction d'une cuillerée à café d'huile végétale par kilogramme de semences.

Il faut également noter que le CARBOFURAN (Curater), microgranulés à 5 % de MA, a obtenu une autorisation provisoire de vente pour combattre les altises en traitement insecticide du sol en localisation à la dose de 600 g MA/ha

Il faut également rappeler qu'il est très important d'enfouir soigneusement les résidus de cultures de colza afin de limiter au maximum la dissémination de spores de phoma sur les jeunes semis à venir.

P/Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE",

L'Ingénieur des Travaux Agricoles,

B. LELIEVRE

P141

P 84

TRAITEMENTS INSECTICIDES DU SOL EN CULTURE DE POMMES DE TERRE

MATIERE ACTIVE (Spécialité)	DOSE/HA en plein *		DOSE/HA en localisation		FORMULATION DES SPECIALITES	EFFICACITE (Observations)
	MATIERE ACTIVE	SPECIALITE	MATIERE ACTIVE	SPECIALITE		
CHLORPYRIPHOS (Dursban)	Taupins : (3000 g) Vers blancs: (5000 g)	60 Kg 100 Kg	1 250 g	25 Kg	Granulés à 5 % et insecticide-engrais (Edil CP) 10.20.20	Vers blancs, scutigerelles, larves de taupins (pour faibles infestations)
DIAZINON (Basudine)	10 000 g	100 Kg	3 000 g	30 Kg	Granulés à 10 % et liquides	Irrégulière (pour faibles infestations)
FONOFOS (Dyfonate 5 G)	4 000 g	80 Kg	1 500 g (granulés)	30 Kg	Granulés à 5 % et liquides	Vers blancs, scutigerelles, larves de taupins (pour faibles infestations)
PARATHION (nombreuses spécialités)	10 000 g (bouillies) 5 000 g (granulés)	Variable suivant spécialité	1 500 g à 2 000 g (granulés)	Variable suivant spécialité	Bouillies à 2,5 % Granulés à 2,5 % Granulés à 5,0 %	Irrégulière (pour faibles infestations)
PHOXIME (Volaton)	5 000 g	100 Kg	1 500 g	30 Kg	Granulés à 5 %	Vers blancs, scutigerelles, larves de taupins (pour faibles infestations)
TRICHLORONATE (Phytosol)	5 000 g	Variable suivant spécialité	1 500 g à 2 000 g (granulés)	Variable suivant spécialité	Granulés à 2,5 % Granulés à 5,0 % et liquides	Vers blancs, scutigerelles, larves de taupins (pour faibles infestations)
ETOPROPHOS (Mocap 20 CE)	6 000 g	30 l			liquide	Son efficacité serait satisfaisante pour les larves de taupins et les vers gris. Actif à dose plus élevée sur nématodes. (Efficacité à confirmer ; récemment autorisé)
LINDANE (nombreuses spécialités)	1 500 g	Variable suivant spécialité			diverses	Bonne efficacité sur les larves de taupins et vers blancs mais délais de plusieurs mois entre le traitement et la plantation (risque de saveur désagréable)

* Les traitements en plein doivent être suivis d'une incorporation soignée.

TRAITEMENTS INSECTICIDES DU SOL EN CULTURE DE MAIS

MATIERE ACTIVE (Spécialité)	DOSE/HA Matière active	DOSE/HA Spécialité	RAVAGEURS ** LARVES DE TAUPINS	SCUTIGERELLES	NEMATODES	OSCINIES	OBSERVATIONS
* LINDANE (Nombreuses spécialités)	1 500 g	Variable	+++	0	0	0	En plein, avec incorporation, 15 jours au moins avant le semis
CARBOFURAN (Curater)	600 g	12 kg	+++	++/+++	++	+++	En localisation dans la raie de semis
* CHLORMEPHOS (Dotan)	300 g	6 kg	+++	++/+++	0	++/+++	En localisation dans la raie de semis
* CHLORPYRIPHOS (Plusieurs spécialités portant le nom de Dursban)	500 g	8,3 à 25 kg suivant spécialité	++/+++	++/+++	0	+/++	
FONOFOS (Dyfonate 5 G)	350 g	7 kg	++/+++	++/+++	0	+/++	
PARATHION (Nombreuses spécialités)	500 à 800 g	Variable	++/+++	++	0	+	En localisation dans la raie de semis et à n'utiliser qu'en
PARATHION + CHLORFENVINPHOS (Birlane mixte)	500 g + 500 g	10 kg	++/+++	++	0	+	terres peu à moyennement
* PHOXIME (Agridine, Volaton)	600 g	12 kg	++	++/+++	0	+	infestées par les larves de
FONOFOS+LINDANE (Dyfonate L 3 G)	200 g+ 100 g	++/+++ ?	–	–	–	taupins Dyfonate L 3 G : récemment autorisé

* Ces matières actives entrent aussi dans la composition d'insecticides-engrais :
en plein : LINDANE (15 - 20 - 15)
en localisation : CHLORMEPHOS (18-46-0) - CHLORPYRIPHOS (18-46-0 - 15-15-15 - 20-20-0) - PHOXIME (4-15-0) -
** Efficacité (0 : nulle + : faible ++ : moyenne +++ : bonne - : non observée)